

PHI 902 – Introduction à la philosophie pratique et fondamentale (3 cr.)
Plan de cours – Automne 2023 – Hiver 2024
Lundi, 13h00 à 15h50, local A3-131 (Sherbrooke), L1-4688 (Longueuil)

Enseignant : Alain Létourneau
Bureau : L-12731
Téléphone : 819 821-8000, poste 61248, 65658
Courriel : alain.letourneau@usherbrooke.ca
Moodle : <https://moodle.usherbrooke.ca/>

Enseignant : Claude Gélinas
Bureau : E5-3134
Téléphone : 819 821-8000, poste 62814
Courriel : claud.gelinas@usherbrooke.ca
Moodle : <https://moodle.usherbrooke.ca/>

OBJECTIF

Élargir et approfondir ses connaissances et ses compétences méthodologiques à propos des éléments fondamentaux - en particulier dans les champs de l'histoire de la philosophie, de la logique, de l'épistémologie, de la rhétorique et de l'argumentation - et des enjeux pratiques de la philosophie - en particulier dans les domaines sociopolitiques, socioéconomiques et socioculturels.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Séminaire de recherche et de méthodologie annuel donné par une équipe professorale, incluant l'exploration de la notion de philosophie pratique de manière diachronique et synchronique. Accompagnement dans l'élaboration du projet de recherche amenant l'exploration, selon une approche interdisciplinaire, d'une problématique philosophique en lien avec les intérêts de recherche et l'appropriation des outils méthodologiques requis par la recherche en philosophie.

CONTENU

L'ensemble du travail du séminaire consiste en une série d'exercices préparatoires pour aider à la recherche des étudiantes et étudiants. Le séminaire poursuit des buts d'habilitation et de validation des savoirs tant pratiques que de théorisation, acquis ou en voie d'acquisition.

Le doctorat en philosophie pratique suppose le plus souvent des thématiques de recherche très liées à certains domaines contemporains d'action qui sont nombreux et impliquent donc la mise à contribution des savoirs de plusieurs disciplines (par exemple les sciences de la gestion, les sciences politiques, de l'environnement, de la communication, de l'éducation, d'autres sciences

sociales, naturelles et appliquées), d'où une nécessaire familiarisation avec l'interdisciplinarité. Mais ils requièrent aussi le développement d'une capacité proprement philosophique. Dans l'optique de répondre à ces deux exigences, le séminaire s'articulera autour de plusieurs stratégies pédagogiques :

- La pratique de l'interdisciplinarité par l'entremise d'une démarche de croisement disciplinaire à partir d'un sujet de recherche;
- La démarche d'explicitation réflexive des besoins disciplinaires d'une recherche donnée, et des principales caractéristiques tant épistémologiques que méthodologiques de ces différents apports disciplinaires.
- L'analyse conceptuelle consistant à réfléchir sur le contenu d'un concept donné, y compris le dégagement de ses présupposés;
- Le développement d'idées en contexte dialectique afin d'aborder le côté systématique du travail philosophique;
- Un travail de base sur les définitions et les champs lexicaux, dans le but d'affiner la capacité d'analyse, et ce dans les différents champs disciplinaires concernés;
- Le commentaire ou la discussion de textes afin de compléter les compétences analytiques avec les compétences de nature historique et interprétative;
- L'analyse critique de discours sur le plan de l'argumentation et de la rhétorique critique dans le contexte de la philosophie pratique;
- Un laboratoire intégrateur de discussion de textes philosophiques et des sciences humaines et sociales concernées au premier chef par les différents projets des participants.

PLANIFICATION DU COURS

	Description du contenu
	AUTOMNE 2023
28 août	<p>Introduction au cours. Les professeurs expliquent le sens du séminaire et explicitent leur conception de la philosophie pratique et leur contribution à l'intérieur de celle-ci.</p> <p>Atelier 1 (discussion) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tour de table sur les différents chantiers de questionnement des étudiantes et étudiants • Nommer votre thème ou question de recherche provisoire. Identification sommaire des éléments nécessaires pour avancer dans ces questionnements (préciser l'objet, l'angle d'approche, etc.) <p>Enseignants responsables : A. Létourneau / C. Gélinas</p>
4 septembre	Congé
11 septembre	<p>Exemple d'approche interdisciplinaire Les limites de la tolérance (anthropologie et philosophie).</p> <p>Atelier 2 : Textes revus et discutés avec A. Létourneau : Locke, Scanlon.</p> <p>Enseignants responsables : C. Gélinas / A. Létourneau</p>
18 septembre	<p>Pratiques de la philosophie 1: prémisses, inférences, conclusions. Composante interactionnelle et composante inférentielle du discours philosophique</p> <p>Atelier de travail 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réflexion sur des extraits de discours afin d'en reconstruire l'armature inférentielle. Présentation de la tâche <p>Enseignant responsable : A. Létourneau</p>
25 septembre	<p>Pratiques de la philosophie 2 : quelques outils pour analyser les argumentaires (Toulmin, Walton).</p> <p>Atelier de travail 4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse argumentative en séance. <p>Enseignant responsable : A. Létourneau</p>
2 octobre	<p>La question de la définition</p> <p>Atelier de travail 5 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ses différents genres de définitions et ce qui convient à vos recherches. Govier/Plantin <p>Enseignant responsable : A. Létourneau</p>
9 octobre	Congé
16 octobre	<p>Pratiques de la philosophie 3: la composante communicationnelle du discours, dimension rhétorique et pragmatique. Limites de la définition stipulative.</p>

	<p>Atelier de travail 6 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les prémisses en œuvre de communication chez des essayistes populaires. Exercice d'analyse de textes <p>Enseignant responsable : A. Létourneau</p>
23 octobre	Semaine de relâche
30 octobre	<p>Pratiques de la philosophie 4 : le choc des idées ou la dialectique oppositive, le travail de la définition; Rescher introduction.</p> <p>Atelier de travail 7 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exercice de contraste entre positions opposées avec consignes spécifiques. <p>Enseignant responsable : A. Létourneau</p>
6 novembre	<p>Pratiques de la philosophie 5 : la méthodologie philosophique selon Nicholas Rescher.</p> <p>Atelier de travail 8 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réflexion sur les différents apports disciplinaires devant contribuer au travail doctoral. <p>Enseignant responsable : A. Létourneau</p>
13 novembre	Séminaire étudiant 1
20 novembre	Séminaire étudiant 2
27 novembre	<p>Chantiers de la philosophie pratique 1 : éthique, politique, droit</p> <p>Atelier de travail 9 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En quoi votre domaine de recherche implique-t-il ou non ces volets de réflexion? <p>Enseignant responsable : A. Létourneau</p>
4 décembre	<p>Chantiers de la philosophie pratique 2 : épistémologie, économique, et autres</p> <p>Atelier de travail 10 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En quoi votre domaine de recherche implique-t-il ou non ces volets de réflexion? • Préciser quels autres volets devraient être pris en compte <p>Enseignant responsable : A. Létourneau</p>
	HIVER 2024
8 janvier	<p>Le choix du sujet et la problématique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Choix du sujet et des disciplines par l'enseignant. <p>Enseignants responsables : C. Gélinas / A. Létourneau</p>
15 janvier	<p>La recherche bibliographique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation par les étudiantes et étudiants de leur sujet de recherche et des disciplines mobilisées

	<ul style="list-style-type: none"> • La recherche bibliographique : outils, méthodes, traitement et analyse des résultats. Familiarisation avec les bases de données numériques. • Présentation par l'enseignant de sa recherche bibliographique <p>Enseignant responsable : C. Gélinas</p>
22 janvier	<p>Regard sur les méthodes en sciences humaines dans un cadre de philosophie pratique.</p> <p>Enseignant responsable : A. Létourneau / Allison Marchildon</p>
29 janvier	<p>Application pratique d'une recherche interdisciplinaire</p> <p>Conférencière : Lorraine Derocher</p> <p>Enseignant responsable : C. Gélinas</p>
5 février	<p>Épistémologie de la recherche</p> <p>Conférencier : Raphaël Mathieu Legault-Laberge</p> <p>Enseignant responsable : C. Gélinas</p> <p>La reformulation du problème et la définition de l'hypothèse</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation par les étudiantes et étudiants de leur recherche bibliographique • Présentation de la reformulation du problème et de l'hypothèse par l'enseignant <p>Enseignant responsable : C. Gélinas</p>
12 février	<p>L'analyse disciplinaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de la reformulation du problème et de l'hypothèse par les étudiantes et étudiants • L'enseignant présente les résultats de son analyse disciplinaire <p>Enseignant responsable : C. Gélinas</p>
19 février	<p>L'interdisciplinarité au fondement de la posture de chercheur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Montrer comment la mobilisation des savoirs de plusieurs disciplines peut aider le chercheur à définir une posture qui facilitera son travail de terrain <p>Enseignant responsable : C. Gélinas</p>
26 février	Séminaire étudiant 3
4 mars	Semaine de relâche
11 mars	<p>Le croisement disciplinaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation par les étudiantes et étudiants des résultats de leur analyse disciplinaire • L'enseignant présente le résultat du croisement disciplinaire <p>Enseignant responsable : C. Gélinas</p>
18 mars	Séminaire étudiant 4

1 ^{er} avril	Congé pascal
8 avril	<p>Résultats de l'exercice d'interdisciplinarité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les étudiantes et étudiants présentent le résultat final de leur exercice d'interdisciplinarité • Quelques pistes pour une contribution spécifique de la philosophie pratique aux recherches interdisciplinaires <p>Enseignants responsables : C. Gélinas / A. Létourneau</p>
15 avril	<p>Atelier de travail 11 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formulation de votre problématique et de votre question de recherche, incluant un retour réflexif sur les différents aspects argumentatifs auxquels vous êtes confrontés (détails en classe) <p>Enseignants responsables : A. Létourneau / C. Gélinas</p>

MODALITÉS DE L'ÉVALUATION DU COURS

Participation 5 %

L'évaluation de la participation sera faite en fonction de la présence aux séminaires et de la participation de chacune et chacun aux différentes activités proposées en classe.

Exercice d'interdisciplinarité 30 %

Vous devez réaliser un exercice d'interdisciplinarité en regardant un sujet de recherche sous l'angle de deux disciplines différentes, pour ensuite croiser ces deux perspectives disciplinaires en vue de dégager un point de vue nouveau qui échappe à chacune des disciplines mobilisées. Chaque étape de la démarche fera l'objet d'une évaluation en fonction des attentes qui seront précisées en classe :

Choix du sujet et des disciplines mobilisées, question de recherche et hypothèse 5 %

Recherche bibliographique et analyse disciplinaire 10 %

Croisement disciplinaire et travail-synthèse écrit 15 %

Les résultats pour chacune des étapes feront l'objet d'une présentation PowerPoint et seront discutés et évalués en classe. Les présentations seront évaluées sur la base de la pertinence du contenu, sur la clarté des informations présentées et sur la qualité de la démarche en vue de réaliser l'objectif d'interdisciplinarité. Un travail écrit (10 pages) résumant l'ensemble de la démarche est demandé.

Prise en charge d'un séminaire : 25 %

L'étudiante ou l'étudiant doit prendre en charge un séminaire. Ce séminaire comprend deux parties : la revue détaillée et commentée d'un ouvrage de philosophie choisi de concert avec les enseignants (90 minutes), et une période de discussion autour du même ouvrage (60 minutes) animée par l'étudiante ou l'étudiant.

L'évaluation portera sur la qualité de la présentation (support visuel, maîtrise du contenu, capacité de synthèse), ainsi que sur le choix des questions ou des thèmes devant servir à orienter la période de discussion.

Ateliers de travail et dissertation finale : 40%

Les 10 ateliers prévus au programme (voir ci-dessus) donneront tous lieu à l'écriture **d'un bref texte** (1-2 pages maximum) à remettre 1 semaine après la tenue de l'atelier, sous format Word, par envoi courriel, aux deux professeurs.

Ces ateliers vaudront au total 20 points. On se demandera si la tâche a été remplie, et si elle l'a été de façon correcte : rigueur, explicitation suffisante, format respecté.

Le nom de la personne, le titre et le sigle du séminaire et le nom de l'atelier figurera en tête de la première page. Le document sera envoyé avec un nom sous le modèle suivant : NomAtelier1, ensuite NomAtelier2, par exemple BeauchampAtelier1, pour des fins de classement professoral.

La dissertation finale ou atelier 11, viendra reprendre tous ces matériaux en les intégrant dans une discussion plus vaste, qui vaudra pour 20 points. Le matériel déjà produit peut y être intégré avec les ajustements appropriés, en se centrant sur la problématique liée à votre ou vos questions de recherche. Elle donnera lieu à une présentation en classe, avec appui visuel si utile. Un texte sera également remis, il sera du format d'un travail régulier d'une quinzaine de pages, et il tirera profit des travaux effectués pendant le séminaire (ateliers, mais aussi les autres composantes concernant l'interdisciplinarité). Il s'agira de développer en réponse à une question qui sera fournie plus tard. Celle-ci portera sur vos futurs travaux de recherche pour le doctorat.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Un ensemble de textes pertinents numérisés (en français lorsque possible) se trouvera sur le site Moodle du séminaire pour chacune des séances. Certains ouvrages pourront également être suggérés en début de séminaire, ou en cours de route.

Une bibliographie est disponible sur la page Moodle du cours.

QUALITÉ DE LA LANGUE

Conformément à la politique départementale de la qualité de la langue qui s'inscrit dans le cadre de l'article 11 du *Règlement facultaire d'évaluation des apprentissages*, une valeur pouvant aller jusqu'à 10 % d'une note pour un travail peut être réservée à l'appréciation de la qualité de la langue.

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail sur l'intégrité académique de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet portant sur l'Intégrité intellectuelle : [Intégrité intellectuelle - Étudiants - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](https://usherbrooke.ca/usherbrooke/etudiants/integrite-intellectuelle) et à participer au Quiz antiplagiat : [Antiplagiat - Service de soutien à la formation - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](https://usherbrooke.ca/usherbrooke/service-de-soutien-a-la-formation/antiplagiat).

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au [Règlement des études](#). Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées.

À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme ou à un parcours libre.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
- b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
- c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
- d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
- e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
- f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique; [...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
 - reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
 - utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
 - résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
 - traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
 - utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
 - acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
 - utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).
-
-

Autrement dit : mentionnez vos sources

Document informatif V.3 (août 2017)

SYSTÈME DE NOTATION

Lettre	Note chiffrée	Pointage	Niveau
<i>A+</i>	92 %	4,3	Excellent
<i>A</i>	87 %	4,0	
<i>A-</i>	84 %	3,7	
<i>B+</i>	81 %	3,3	Très bien
<i>B</i>	78 %	3,0	
<i>B-</i>	75 %	2,7	
<i>C+</i>	72 %	2,3	Bien
<i>C</i>	69 %	2,0	
<i>C-</i>	66 %	1,7	
<i>D+</i>	63 %	1,3	Passable
<i>D</i>	60 %	1,0	
<i>E</i>	59 à 0 %	0,0	Échec

Cette échelle de notation peut varier en fonction de divers facteurs : type d'activité, taille du groupe, niveau du cours, atteinte des objectifs, résultats obtenus, etc.

Guide de présentation du travail écrit :
[USherbrooke.ca/flsh/guide-travail-ecrit](https://usherbroke.ca/flsh/guide-travail-ecrit)

LibGuide en philosophie :
<https://libguides.biblio.usherbrooke.ca/philosophie>